



abandon domicile conjugale par mon epouse

Par **kimnycolas99**, le **05/03/2013** à **01:42**

je suis marié avec une femme dmon pays, apres 4ans de mariage et un enfant de deux ans et demi, puis après obtenu la carte de séjour de 10ans, elle declare n'a plus de sentiment pour moi, ne veut plus avoir des rapports, me trouve d'un seul coup pas riche comme elle a espéré et depuis plus de deux mois elle commence à sortir et rentrer tard sans donner des nouvelles puis découcher du domicile conjugale sur des amis mal frequentés,elle disait qu'elle est encore jeune(28ans)donc veut s'amuser au moins jusq'à 30ans sic.. elle rentre dormir une ou deux fois par semaine , on se parle au bout des levres,et me pousser a faire des procedures de divorce au plus vite , que je vais le faire.on est en location dans un appartement que moi seul en charge de tous les loyers , electricite,eau, impot locaux etc..La question est : je continue a occuper l'appartement et garder l'enfant etant donné je suis seul subvenir la vie familiale et son salaire elle ne subvenir pas ou contribuer a la vie de couple(elle depense à l'exterieur pour ses sortie et achats personnels
d'avance merci de votre réponse et aide